

DECISION N°2024-088
relative à la composition du comité d'experts spécialisé
"Évaluation des risques chimiques liés aux articles et produits de consommation"

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-14, 9°, R. 1313-26 et R. 1313-31-1 ;

Vu la délibération n° 2023-2.02 du 20 juin 2023 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 11 juin 2024.

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du comité d'experts spécialisé « Évaluation des risques chimiques liés aux articles et produits de consommation » (CES CONSO) de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, à compter du 1^{er} septembre 2024, pour une durée de 4 ans :

Monsieur BOURGEOIS Damien, président
Monsieur YRIEIX Christophe, vice-président
Monsieur ANThERIEU Sébastien
Monsieur AYMARD Alain
Monsieur BELZUNCES Luc
Monsieur BERTRAND Nicolas
Madame CAMEL Valérie
Madame DEPORTES Isabelle
Madame FAURE Patricia
Madame GOLIRO Martine
Monsieur HUSSON Jérôme
Monsieur JOUBERT Olivier
Monsieur KARR Guillaume
Madame LAZARUS Betty
Madame LEITERER Alexandra
Monsieur LEPOITTEVIN Jean-Pierre
Madame PECQUET Catherine

.../...

Monsieur PERDIZ Daniel
Monsieur ROUSSEAUX Patrick
Monsieur SAPORI Jean-Marc

Article 2 : Le directeur de l'évaluation des risques est responsable de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 25/06/2024

Le Directeur Général

Pr Benoît VALLET